

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 avril 2024 à La Hague

Nombre d'adhérents : 307

Nombre de votants présents : 40

Nombre de pouvoirs : 83

Le 6 avril de l'an deux mille vingt-quatre, de 10h00 à 16h15, l'Assemblée générale ordinaire de l'ACRO s'est réunie à Jobourg, commune de La Hague, sous la présidence de M. David Boilley.

M. Boilley, président de l'ACRO, remercie les présents. Il constate qu'avec les pouvoirs le quorum est atteint ; l'Assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer. Les salariées et les membres du CA se présentent à l'assemblée.

Il annonce ensuite l'ordre du jour :

- 1 – Le rapport moral
- 2 – Le rapport financier 2023, le budget prévisionnel 2024
- 3 – Le rapport d'activité 2023
- 4- La communication externe
- 5- La surveillance radiologique du littoral normand
- 6- Le Ru des Landes
- 7- La présentation de l'étude réalisée pour la CLI de Nogent-sur-Seine
- 8 – Un partage d'informations sur l'actualité du nucléaire en France
- 9 – Des perspectives pour 2024-2025
- 10 – Questions diverses
- 11 – Élection du CA

1- Le rapport moral

M. le président commence son rapport en indiquant que l'ACRO a continué son activité de base comme usuellement, avec en 2023 de nombreuses études pour des CLI. Ceci dans nos nouveaux locaux, dont on est propriétaire, à la satisfaction de tous. Il pointe deux dossiers en cours : la dépollution du Ru des Landes entamée par Orano 7 ans après l'alerte de l'ACRO, et le projet de l'IRSN de déplacer les stations de surveillance sur la Loire pour améliorer la détection des rejets, ceci 5 ans après que l'ACRO a révélé la pollution non détectée en aval de la centrale de Chinon. On travaille donc sur le temps long !

M. le président évoque enfin deux inquiétudes : la situation financière tendue en 2024 faute d'études suffisantes, et le faible nombre de jeunes bénévoles et adhérents.

2 - Le rapport financier 2023, le budget prévisionnel 2024

Un document de 4 pages est remis aux participants ; il présente le bilan 2023, le résultat de l'exercice 2023 avec son évolution sur 5 ans, le budget prévisionnel 2024 et une synthèse des dépenses/recettes/résultats de 2010 à 2023.

En préambule, le trésorier formule le regret que les collectivités continuent à réduire leurs subventions aux associations dont l'ACRO. Il souligne que l'achat et l'aménagement de nos locaux

n'ont pas trop affecté nos finances, même si le montant des charges d'emprunt et de la taxe foncière dépasse un peu l'économie faite sur les loyers antérieurs. Des subventions d'investissement (22 500 euros) et les emprunts auprès d'adhérents (23 000 euros) ont été très utiles. Les recettes de nos études et prestations ont heureusement fortement augmenté en 2023 (+80%). Les charges de sous-traitance ont augmenté en conséquence, mais les coûts de fonctionnement et de personnels demeurent bien maîtrisés. Pour faire face à la situation qui risque d'être tendue en 2024, le trésorier espère de nouvelles études et annonce la probable nécessité d'appels à dons.

2.1 - Le compte financier 2023

DEPENSES	2023	RECETTES	2023
60 - Achats	50 222 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	152 788 €
achats d'études, analyses et prestations	29 384 €	produits des activités annexes	3 279 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	4 698 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 089 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	5 224 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>190 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	8 970 €	prestations de services	149 509 €
fournitures administratives	1 946 €	<i>Etudes et surveillances **</i>	<i>109 415 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>13 019 €</i>
		<i>Dépistage du radon (dans les ERP)</i>	<i>27 075 €</i>
61 - services extérieurs	4 314 €	74 - Subventions	81 365 €
locations mobilières et immobilières	1 346 €	Collectivités territoriales	21 365 €
entretien/réparations	1 033 €	<i>Communes</i>	<i>3 180 €</i>
assurances	1 935 €	<i>Départements</i>	<i>18 185 €</i>
documentation	- €	<i>Régions</i>	
62 - Autres services extérieurs	24 405 €	Etat	20 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 694 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>20 000 €</i>
publications (acronique)	4 191 €	Dreal	0
déplacements, missions et reception	8 676 €		
frais postaux et de télécom	3 560 €	Autres	40 000 €
services bancaires	283 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	6 024 €	<i>réserve parlementaire</i>	
		<i>Union européenne</i>	
64 - Charges de personnel	152 607 €	<i>Aides à l'emploi</i>	
rémunérations du personnel *	122 918 €		
charges sociales + mutuelle	29 689 €	75 - Autres produits de gestion courante	27 634 €
Autres	- €	Cotisations générales annuelles	11 634 €
		Dons et libéralités perçus	15 993 €
65 - autres charges de gestion courante	30 €	Produits divers gestion courante	7 €
	30 €		
		76 - Produits financiers	1 264 €
66 - Intérêts et charges assimilées	7 389 €		
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	7 389 €	77 - Produits exceptionnels	3 688 €
		produits exceptionnels sur opération de gestion	3 688 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération en capital	- €
charges exceptionnelles			
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
68 - dotations aux amortissements et provisions	19 045 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	19 045 €		
provisions pour fonds dédiés		79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €		
		TOTAL DES CHARGES	264 036 €
		EXCEDENT	2 703 €
		TOTAL DES PRODUITS	266 739 €
		INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	2 526 €	870 - Bénévolat	43 236 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	43 236 €	875 - Dons en nature	2 526 €
TOTAL	312 501 €	TOTAL	312 501 €

En 2023 les produits d'exploitation ont progressé de 18,9% mais de façon disparate. Les ressources associatives (cotisations, dons et subventions) ont baissé de 13,4%, il n'y a pas eu d'appel à don exceptionnel et l'aide d'Etat à l'emploi a disparu. Par contre nos prestations vendues (études, surveillances, dépistage du radon) ont progressé de 79,8%.

Du côté des charges, ce sont surtout la sous-traitance et les déplacements qui ont progressé avec le surcroît d'études, ainsi que les charges de l'emprunt immobilier et la taxe foncière. Les autres charges de fonctionnement et de personnel sont bien maîtrisées.

La contribution des bénévoles a bien diminué car, depuis la crise Covid, il y a moins de déplacements avec les réunions à distance, mais elle se stabilise à 1,4 ETP.

Au final, l'exercice 2023 se monte à 312 501 euros soit 18% de plus qu'en 2022. Il se solde par un léger excédent de 2 703 euros (3 063 euros en 2022).

Vote 1: le compte financier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Vote 2 : l'excédent de 2 703 euros est affecté en report à nouveau (au passif du bilan) à l'unanimité.

2.2 - le bilan comptable

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2023			2022	POSTE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	91 269	91 269
<i>Licences logiciels</i>					Report à nouveau	40 570	37 505
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Résultat de l'exercice	2 703	3 065
Constructions	355 157	13 860	341 297	256 730	Provisions réglementées		
<i>Installations techniques, matériels</i>	161 098	152 798	8 300	6 460	Provisions pour charges		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	11 187	10 264	922	1 606	Subvention d'investissement	21 125	14 313
<i>Immobilisation en cours</i>				91 973	TOTAL (1)	155 667	146 152
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Autres participations</i>	808		808	808	Fonds dédiés		
<i>Titres immobilisés</i>					Provisions pour risques		
<i>Autres immobilisations financières</i>				1 830	TOTAL (2)		
TOTAL (1)	528 250	176 921	351 328	359 407			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
STOCKS					Emprunts et dettes / établisst bancaire	261 649	277 450
Avances et acomptes versés					Emprunts particuliers	23 000	
CREANCES					Avances et acomptes reçus/ commandes	5 943	39 265
<i>Clients et comptes rattachés</i>	69 683		69 683	30 047	Dettes fournisseurs & cptes rattachés		
<i>Autres créances</i>	5 937		5 937	13 993	Dettes fiscales et sociales	26 463	20 018
DIVERS					Autres dettes		
<i>V.M.P</i>					Produits constatés d'avance	1 158	17 331
<i>Disponibilités (caisse, banque, ccp)</i>	46 931		46 931	95 423	TOTAL (3)	318 212	354 065
Charges constatées d'avance				1 346			
TOTAL (2)	122 551		122 551	140 810	TOTAL GENERAL (1+2+3)	473 879	500 217
TOTAL GENERAL (1+ 2)	650 801	176 922	473 879	500 217			

Du fait de l'acquisition des locaux, le bilan a été très grandement modifié depuis 2022 avec un actif net immobilisé et des dettes financières devenus importants. La trésorerie est passée de 95 423 euros fin 2022 à 46 931 euros fin 2023.

2.3 : le budget prévisionnel 2024

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	31 614 €	70 - Ventes produits finis, prestations de service	101 835 €
achats d'études, analyses et prestations	12 772 €	produits des activités annexes	4 422 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	5 892 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>4 422 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	5 550 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	
fournitures d'entretien et petit équip.	5 500 €	prestations de services	97 413 €
fournitures administratives	1 900 €	<i>Etudes et surveillances</i>	<i>25 285 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>9 000 €</i>
		<i>Dépistage du radon (dans les ERP)</i>	<i>15 000 €</i>
		<i>suivi réglementaire</i>	<i>48 128 €</i>
61 - services extérieurs	2 450 €	74 - Subventions	84 865 €
locations mobilières et immobilières	- €	Collectivités territoriales	21 365 €
entretien/réparations	500 €	<i>Communes</i>	<i>3 180 €</i>
assurances	1 950 €	<i>Départements</i>	<i>18 185 €</i>
documentation	- €	<i>Régions</i>	
62 - Autres services extérieurs	20 560 €	Etat	23 500 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	5 500 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>20 000 €</i>
publications (acronique)	4 200 €	<i>Dreal</i>	<i>1 500 €</i>
déplacements, missions et reception	6 760 €	<i>FDVA</i>	<i>2 000 €</i>
frais postaux et de télécom	3 800 €	Autres	40 000 €
services bancaires	300 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	7 300 €		
64 - Charges de personnel	154 927 €		
rémunérations du personnel*	125 700 €		
charges sociales + mutuelle	29 227 €		
Autres	- €		
65 - autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	52 680 €
	- €	Cotisations générales annuelles	12 000 €
		Dons et libéralités perçus	40 680 €
		Produits divers gestion courante	- €
66 - Intérêts et charges assimilées	7 422 €	76 - Produits financiers	500 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	7 422 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	1 500 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	1 500 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	17 107 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	17 107 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	241 380 €	TOTAL DES PRODUITS	241 380 €
EXCEDENT		INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	3 000 €	870 - Bénévolat	40 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	40 000 €	875 - Dons en nature	3 000 €
TOTAL	284 380 €	TOTAL	284 380 €

Mme Mylène Josset, coordinatrice du laboratoire, indique que le budget prévisionnel doit être présenté en équilibre, et comme toujours élaboré sur des bases prudentes. Côté dépenses, la maîtrise des dépenses est poursuivie. Côté recettes, le montant des ventes de prestations inclut les quotes-parts des études commencées en 2023, la possibilité d'une nouvelle étude, le produit de la surveillance réglementaire réalisée habituellement. Nous tablons sur une reconduction des subventions.

Le prévisionnel 2024 est donc en sensible baisse (241 380 euros contre un réalisé de 266 739 euros en 2023 hors contribution des bénévoles). Un appel à dons devra probablement être effectué en 2024.

Vote 3 : le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité

Notre cabinet comptable nous fournit une aide précieuse pour le suivi de nos comptes.

3 - Le rapport d'activité 2023

Une synthèse du rapport d'activité a été envoyée avec la convocation. Mme Mylène Josset, coordinatrice du laboratoire, la présente devant l'assemblée.

Depuis février 2023, le laboratoire est installé dans nos nouveaux locaux à la satisfaction de tous. L'équipe assurant le fonctionnement de l'association est composée de 4 salariées, 15 administrateurs et une trentaine de bénévoles actifs.

3.1 - OCRE (Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement)

Il s'agit d'une action phare de l'association. De nombreuses personnes participent à la surveillance du littoral normand, du plateau de La Hague et de la vallée de la Loire. En 2023, 270 échantillons ont été recueillis par nos préleveurs volontaires de Granville au Tréport (15 sites marins de prélèvements) et dans les rivières du plateau de La Hague, 134 échantillons dans les vallées de la Loire et de la Vienne par l'antenne locale et par le RSN49 (6 sites de prélèvements).

Au total 410 échantillons ont été prélevés dans le cadre de l'OCRE en 2023. Tous les résultats des analyses de l'ACRO sont consultables à l'aide d'une carte interactive sur le site www.acro.eu.org. Ils sont également disponibles sur le site du RNM (réseau national de mesures) www.mesure-radioactivite.fr dont l'ACRO est le seul laboratoire associatif contributeur.

Cela fait 20 ans que le volet marin de cette surveillance citoyenne a débuté. Elle est toujours réalisée grâce aux subventions.

3.2 - Le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima

Il est assuré par le président, lequel met à jour notre site www.fukushima.eu.org de façon plus irrégulière.

3.3 – Les études et expertises pour les CLI

- Un bilan de référence, indépendant, de l'état radiologique environnemental autour de la centrale de Nogent-sur-Seine a été réalisé à la demande de la CLI. Voir en point 7.
- Une étude des niveaux de radioactivité dans les environs du centre de stockage de déchets de faible et moyenne activité de l'Aube (CSA) a été refait en 2023 à la demande de la CLI. L'ACRO avait effectué un premier bilan en 2007, un autre en 2012.
- La CLI de la centrale de Gravelines nous a sollicités pour compléter nos études de 2010 et 2014.
- Le suivi du démantèlement de la centrale de Brennilis (29) arrêtée en 1986. Depuis 2002, l'ACRO réalise un accompagnement technique de la CLI, à l'aide d'outils permettant un suivi des travaux et un décryptage des données. Le nouveau décret pour engager le démantèlement complet est paru fin 2023.

3.4- La vigie citoyenne

La provenance de l'uranium, le "cycle" grippé du retraitement et du Mox, les rejets en mer d'Orano la Hague, l'absorption de l'IRSN par l'ASN ont donné lieu à des dossiers et articles consultables sur notre site et dans l'ACRONique du nucléaire.

3.5 - Les contrôles, analyses et dépistages réglementaires

L'ACRO a des contrats pour effectuer la surveillance réglementaire de centres de recherche (ex. :

Cyceron à Caen avec une cartographie gamma depuis 2005, et le Ganil à Caen depuis juillet 2019 avec, chaque année, plus d'une centaine de prélèvements et d'analyses dans les domaines atmosphérique, terrestre et aquatique) et pour des déchets industriels spéciaux (DIS).

Deux salariées sont habilitées (niveau 1 option A) pour effectuer le dépistage du radon dans l'air des établissements recevant du public (ERP : écoles, universités, maisons de retraite, tribunaux). Une vingtaine d'ERP ont été expertisés. De plus, un « kit radon » est proposé pour les particuliers sur notre site.

3.6- Le nombre total d'analyses effectuées en 2023

Plus de 1020 analyses d'émetteurs gamma et tritium ont été réalisées sur l'année.

3.7 – Les agréments, l'assurance qualité

L'ACRO bénéficie de 15 agréments délivrés par l'ASN pour 5 ans en plus de l'habilitation à mesurer le radon. Le prochain contrôle quinquennal de certification, effectué par l'ASN, aura lieu fin 2025.

3.8 – Les rencontres avec le public

L'ACRO a répondu à plusieurs sollicitations d'intervention, en particulier de la part du Collectif stop piscine de la Hague et du collectif de la Loire. L'antenne du Nord-Cotentin a organisé, en juin, une nouvelle édition du "Becquerel tour" avec un passage sur des points de prélèvement et deux conférences. L'ACRO a animé des ateliers au Dôme (Caen) à l'occasion du festival TURFU en juin ainsi qu'à Cherbourg, en octobre, dans le cadre du Village des sciences et d'une convention avec le CD50. Notre participation à cet événement permet de présenter aux scolaires et au grand public les outils et les résultats de notre surveillance citoyenne OCRE et plus spécifiquement, ceux obtenus le long du Cotentin. Les retours sur notre stand sont très positifs, notre présence permettant de contribuer à une pluralité de l'information sur ce sujet.

3.9- La participation à des commissions et à des groupes de travail

Cela reste un axe important des actions de l'ACRO afin d'être force de proposition. Elle est présente dans 5 CLI (4 dans le Cotentin, Paluel/Penly), et au niveau national à l'ANCCLI, au HCTSIN, au PNGMDR, au RNM, au CODIRPA (comité directeur post-accident), etc...

3.10 - La contribution des bénévoles à l'activité de l'ACRO

Elle reste importante (1,4 ETP) malgré la baisse du temps consacré aux transports du fait des visioconférences qui ont fortement réduit les déplacements.

Vote 4 : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Vote 5 : le rapport d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité

4 - La communication externe

Mme Yolène Beauchamp, assistante administrative et de communication, fait un bilan de la communication externe de l'association en 2023. Vingt-et-un articles citent l'ACRO, soit beaucoup moins qu'en 2016 avec Tchernobyl +30 et en 2019 avec le tritium dans la Loire. Les deux communiqués de presse ont porté sur le projet de fusion IRSN/ASN et sur les autorisations de rejets de tritium d'Orano La Hague (ce que peut rejeter en 30 jours Orano correspond aux rejets de tritium de Fukushima en 30 ans). Malheureusement, ce communiqué a été très peu repris.

Le site internet ACRO a reçu plus de 140 000 visites, celui dédié à Fukushima près de 58 000, celui sur la transparence nucléaire près de 13 000 et celui consacré à Tchernobyl près de 11 000.

Nous sommes de plus en plus visibles sur plusieurs réseaux sociaux, ceux ayant le plus d'abonnés sont Twitter ACRO (1 133) et Facebook (622). Notre revue trimestrielle, l'ACRONique, a 161 abonnés

payants en plus des autres destinataires. Une newsletter est diffusée régulièrement.

L'ACRO est apparu dans deux émissions : "Complément d'enquête" sur France 2 et "Secrets d'info" sur France-inter.

Début 2023, une plaquette plus attractive a été tirée en 1 000 exemplaires et un jeu de société a été créé par les salariées pour permettre de sensibiliser un plus jeune public aux enjeux de la radioactivité.

5 - La surveillance radiologique du littoral normand

Mme Aurore Le Vot, chargée d'études, présente cette surveillance qui a débuté sur 8 sites en 2004. Celle-ci s'étend à présent sur 15 sites de prélèvements situés entre Granville (50) et Le Tréport (76). En 2023, 102 échantillons ont été analysés : 76 pour les émetteurs gamma (avec des algues, des patelles et des sables ou sédiments) et 26 pour le tritium dans l'eau de mer. Les résultats obtenus depuis 2005 montrent une présence systématique du tritium sur les côtes de La Hague et aussi près des centrales de Seine-Maritime mais à un moindre niveau. Il en est de même pour les émetteurs gamma. L'iode-129 est systématiquement détecté dans les algues, l'iode-131 plus épisodiquement car sa période n'est que de 8 jours. Le césium-137 est aussi détecté systématiquement dans les sédiments, un peu moins souvent dans le sable (moins absorbant). On trouve également de l'américium et du cobalt-60.

On constate donc qu'en France, les industriels ne mettent pas en œuvre les meilleures techniques pour filtrer les rejets, contrairement au Japon par exemple. Ainsi dans la Loire les cinq centrales rejettent 10 fois plus de tritium que Fukushima, et Orano La Hague est autorisé à rejeter du tritium en 30 jours ce que Fukushima va pouvoir faire en 30 ans.

6 - La pollution du Ru des Landes

Guy Vastel, de l'antenne Nord-Cotentin, commence son exposé en rappelant que l'ACRO a mis en évidence, suite à trois campagnes de prélèvements en 2016, une pollution importante du Ru des Landes en césium, strontium, iode-129, américium puis en plutonium. Ce ruisseau se situe à proximité de la zone nord-est du site d'Orano La Hague, là où se trouvaient 870 tonnes de déchets à la suite d'incidents industriels : fuites de fosses en 1970, panache à partir de blocs béton en 1974 et surtout incendie du silo-130 en 1981. Il a fallu attendre 2011 pour qu'Orano commence à évacuer ces déchets. Suite à la révélation de l'ACRO en 2016, l'ASN a demandé, en 2017, à l'IRSN et à Orano de faire des investigations ; celles-ci ont confirmé les résultats de l'ACRO. En 2018, André Guillemette avait fait un rapport, présenté en CLI, pour demander de caractériser l'étendue de la pollution, d'en connaître les causes et de dépolluer la zone y compris les champs de deux agriculteurs. Le Ru des Landes y a plusieurs résurgences et alimente un abreuvoir utilisé par des bovins. En 2023, 7 ans après la révélation de l'ACRO, Orano a commencé la dépollution en excavant des terres sur seulement 200 m², sur son domaine, donc en excluant les champs des agriculteurs, au prétexte de limiter l'impact sur la biodiversité !

On regrette la posture d'Orano qui minimise, banalise cette pollution, qu'il considère sans impact sanitaire. Certes on ne va pas manger de la terre, mais les bovins boivent l'eau, mangent l'herbe, et le vent de La Hague fait respirer des particules pouvant être polluées. Rappelons que un Bq inhalé est 200 fois plus pénalisant qu'un Bq ingéré.

7- La présentation de l'étude de Nogent-sur-Seine

Mylène Josset, coordinatrice, indique qu'en 2022 la CLI a retenu l'ACRO suite à son appel d'offre pour la réalisation « d'analyses environnementales pour un état de référence indépendant au voisinage de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine », ceci bien que les rejets de cette centrale constituée de deux réacteurs de 1 300 MW, soient bien inférieurs aux autorisations. En octobre 2022, 23 prélèvements divers ont été collectés avec des membres de la CLI, ils ont donné lieu à 39 analyses. En février 2023, la CLI a envoyé au laboratoire 10 échantillons d'eau du robinet collectés dans 10 mairies.

Dans les sols, seul le césium-137 est systématiquement détecté, à cause principalement des retombées des essais nucléaires et de Tchernobyl. Dans le couvert végétal, aucun radionucléide émetteur gamma n'est détecté, seuls les émetteurs bêta (tritium et carbone-14) apparaissent mais proches du bruit de fond. Dans les sédiments, le césium-137 est aussi toujours présent, avec parfois du cobalt-60 et de l'argent-110m dont l'origine vient de la centrale. Dans les mousses aquatiques, aucun radionucléide n'est détecté en amont de la centrale, par contre en aval, à cause de la centrale, on trouve du cobalt-58, du cobalt-60, de l'iode-131, du tritium et du carbone-14 ; ces deux radioéléments se retrouvent aussi dans le poisson analysé et sont supérieurs au niveau naturel. Dans l'eau de la Seine, aucun radionucléide n'est détecté en amont de la centrale, par contre en aval, on trouve systématiquement du tritium. Enfin dans l'eau du robinet, on détecte du tritium dans 4 des 10 lieux de prélèvement avec un maximum de 20 Bq/L. C'est le seul sujet qui a soulevé des interrogations de la part d'élus ; rappelons que 4 millions de Franciliens consomment l'eau de la Seine prélevée à Choisy-le-Roi.

8 - L'actualité du nucléaire

David Boilley rappelle que la relance du programme électronucléaire français a été annoncée par le Président de la République dans son discours de Belfort début 2022, sans attendre le vote de la loi de programmation de l'énergie. La construction de 6 EPR2 (voire 8 de plus) est prévue pour une mise en service à partir de 2040. Cela ne permettra pas de diviser par 2 notre empreinte carbone à l'horizon 2030. Celle-ci est de 10 T/habitant avec le nucléaire actuel, elle ne pourra pas être réduite à 2 T/habitant en 2050. Le nucléaire concentre les moyens financiers, de recherche, industriels au détriment des énergies renouvelables, lesquelles produiraient un effet à court terme.

Les SMR sont-ils une solution ? David Boilley relate la présentation faite par une start-up lors de la dernière réunion du HCTSIN. Ce projet intitulé "Jimmy" vise à produire de la chaleur ; sa conception et la levée de fonds pour son développement n'ont nécessité que quelques mois, provoquant l'étonnement des représentants des industriels présents. Ces SMR seront des INB (installations nucléaires de base) donc soumis aux contraintes réglementaires actuelles mais exploités par de nouveaux acteurs.

L'uranium de retraitement est envoyé en Russie qui dispose de la technologie pour le convertir et le réenrichir. Orano poursuit ses contrats avec la filiale de Rosatom, afin d'alimenter la centrale de Cruas, malgré la guerre en Ukraine, le nucléaire étant hors sanctions européennes.

Le renouvellement des installations d'Orano La Hague, donc la poursuite du retraitement des combustibles usés, ont été décidés, là aussi avant la loi de programmation, lors du dernier Comité stratégique nucléaire, dont on ne connaît ni la composition, ni la transcription des conclusions. Les sept EPR ne seront pas suffisants pour "financer" l'exploitation de ces futures installations. Faudra-t-il retrouver des clients étrangers ?

L'absorption de l'IRSN par l'ASN a suscité beaucoup d'oppositions tant à l'intérieur du secteur que de la société civile. En effet il y a nécessité de toujours séparer l'expertise de la décision et de publier en amont les avis d'expertise, gage d'une certaine transparence.

9- Des perspectives pour 2024-2025 et les questions diverses

- Les courants marins rendent les îles anglo-normandes affectées par les rejets en mer de routine de La Hague. Et en cas d'accident à Flamanville, le CODIRPA prévoit qu'elles seront les plus touchées. Il est donc envisagé de proposer aux élus ou à des particuliers des îles de faire des analyses. Malheureusement, ces îles sont écartées du périmètre des CLI.

- Il serait bon que la CLI Orano La Hague finance une étude sur la dépollution du Ru des Landes en faisant appel à l'ACRO.

- Pour faire face au risque de déficit au cours de l'exercice 2024, un appel à dons sera lancé pour financer l'étude ci-dessus, pour marquer les 20 ans de l'OCRE, et pour effectuer une reprise des

analyses des échantillons anciens car nos capacités de mesure ont progressé (en particulier pour l'iode-129). Une relance du Conseil régional de Normandie sera effectuée en ce sens. Des réunions publiques pour mettre en avant les 20 ans de l'OCRE seront organisées.

- Les données open data sont très nombreuses dans notre secteur d'activité. Un géographe de l'Université de Rouen s'est proposé pour y travailler afin de pouvoir les vulgariser.
- Faut-il envisager d'autres domaines d'investigation autour des INB, par exemple leurs rejets chimiques ?
- Nous avons une partie du matériel pour la détection du carbone-14, mais pas encore l'installation adéquate ni les compétences.
- Il faudrait renforcer notre programme de surveillance suite au démarrage de l'EPR de Flamanville. Nous avons déjà un « point zéro » pour les effluents aquatiques, mais peu de repaires pour l'environnement terrestre (herbe, terre).

10 – Élection du Conseil d'administration

Emmanuel Bouté souhaite se retirer. Les autres administrateurs sortants se proposent pour un nouveau mandat. Trois nouveaux candidats présentent leur candidature, tous représentant déjà l'ACRO dans des CLI : Philippe Brisset (CLI Andra-CSM), Christine Ellison-Massot (CLI Penly-Palluel) et Bernard Lecostey (CLI Orano La Hague).

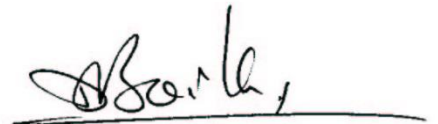
Vote 6 : Les sortants sont réélus à l'unanimité.

Vote 7 : Les trois nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 16h15.

Fait le 22 avril 2024 à Hérouville Saint Clair

Le président, David BOILLEY



Le secrétaire, Alain ROSE

